

Beauvais, le 25 février 2020

## Ressource en eau, soyons économes

*La situation s'améliore légèrement dans le département de l'Oise*

La situation constatée des niveaux de nappes et des débits des cours d'eau au 15 février 2020 marque une légère amélioration de l'état quantitatif des masses d'eau.

Le bassin de la Bresle sort de la vigilance.

Le bassin de l'Aronde et du Matz restent en alerte.

Les bassins de la Brèche et la Nonette-Thève restent en vigilance.

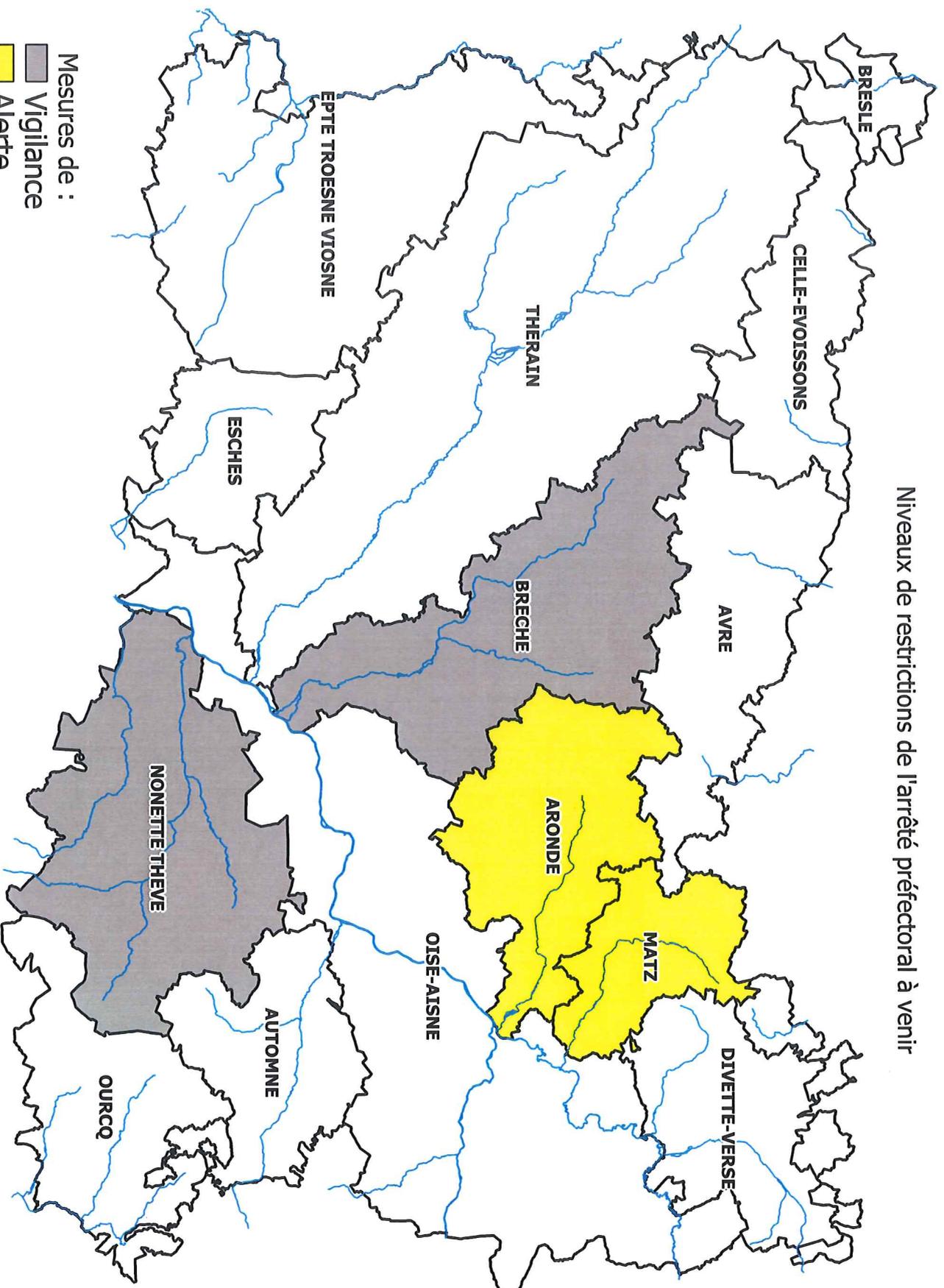
Sur les 32 cours d'eau observés dans le cadre du réseau ONDE (suivi par l'Agence Française de la Biodiversité) du département de l'Oise, seul le Matz a été identifié en assec en date du 24 janvier 2020.

Au regard de cette situation, **il est demandé à tous les acteurs, usagers, industriels et agriculteurs concernés de continuer à respecter les restrictions d'usage de l'eau, de tout faire pour réduire au maximum possible leur consommation d'eau et supprimer tout gaspillage.**

Pour le Préfet  
et par délégation,  
le Secrétaire Général,

Dominique LEPIDI

# Niveaux de restrictions de l'arrêté préfectoral à venir



- Mesures de :
- Vigilance
  - Alerte
  - Alerte renforcée
  - Crise



Réalisation : DDT 60  
Date : 24 décembre 2019